

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce document constitue le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant (le « Régime »).

Ce rapport présente les points saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers annuels complets du Régime. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels du Régime sur demande, et sans frais, en nous téléphonant au 1 800 363-7377 ou en nous faisant parvenir une demande écrite au 50 Burnhamthorpe Road West, Suite 1000, Mississauga (Ontario) L5B 4A5. Vous pouvez également visiter notre site Web à www.knowledgefirstfinancial.ca ou consulter celui de SEDAR à www.sedar.com.

Les politiques de placement du Régime, et celles énoncées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), limitent les placements du Régime aux obligations d'État, aux certificats de placement garanti, aux prêts hypothécaires garantis, aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres de créance d'institutions financières (la notation de ces derniers doit être d'au moins A au moment de l'achat).

Toutes les décisions concernant les questions soumises à un vote ont été déléguées à chacun des gestionnaires de portefeuille, tel qu'il est indiqué dans leur convention de gestion de placement respective.

Sujets traités dans ce rapport

Analyse de la direction portant sur le rendement du fonds

Objectifs et stratégies de placement

Risque

Résultats

Placements

Événements récents

Opérations avec des parties liées

Faits saillants financiers et opérationnels

Aperçu du portefeuille

Rendements passés

Rendements annuels

Rendements annuels composés

Analyse de la direction portant sur le rendement du fonds

Objectifs et stratégies de placement

Les objectifs de placement du Régime sont avant tout de protéger le capital de l'investisseur et de maximiser le rendement à long terme d'une manière prudente, conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime investit dans des titres canadiens à revenu fixe, notamment des obligations des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux du Canada, et des obligations de sociétés du Canada.

Risque

Le Régime est un fonds de placement prudent et équilibré qui convient aux investisseurs souhaitant épargner pour les études postsecondaires d'un enfant, et, particulièrement, aux investisseurs qui ont une faible tolérance à l'égard du risque. La composition du portefeuille n'a pas été modifiée de manière importante au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tout comme le niveau général de risque. La philosophie, le style et la méthode de placement du Régime demeurent les mêmes.

Résultats

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires du Régime a augmenté de 3 234 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, passant de 109,4 M\$ au 31 décembre 2019 à 3 636,4 M\$ au 31 décembre 2020. Cette augmentation est principalement attribuable à la fusion du Régime avec le Régime Familial collectif le 1^{er} janvier 2020 (94,5 %) et, dans une moindre mesure, aux revenus de placement du Régime (déduction faite des paiements et charges).

Placements

Le taux de rendement net du Régime sur les cinq derniers exercices a été de 5,5 % par année. Pour l'exercice 2020, le taux de rendement net a été de 10,8 %, comparativement à 8,7 % pour l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada (appelé auparavant l'indice des obligations gouvernementales DEX). Contrairement à l'indice, le rendement du Régime est établi après déduction des frais d'administration, des frais de gestion du portefeuille, des droits de garde et des frais du comité d'examen indépendant.

La composition générale des placements du Régime a changé de façon significative par rapport à l'exercice précédent consécutivement à la fusion avec le Régime Familial collectif. Au 31 décembre 2020, 25,9 % de l'actif du Régime était investi dans des obligations d'État, 36 % dans des obligations de sociétés et 38,1 % dans des actions.

Le marché des actions était haussier au début de l'année, les actions ayant enregistré des records historiques en février 2020. Puis, la crise sanitaire du siècle, la pandémie de COVID-19, a frappé le monde entier et ébranlé l'économie mondiale. Des chaînes d'approvisionnement ont été perturbées, des frontières, fermées, de même que des lieux de travail et des écoles. Les fluctuations des marchés ont atteint une vitesse et une ampleur sans précédent, l'incertitude entourant la durée de la pandémie et son impact ayant provoqué une volatilité d'une intensité inégalée depuis la crise financière.

Afin de soutenir leurs économies, de nombreuses banques centrales ont déployé des mesures de soutien monétaire et budgétaire vigoureuses : elles ont abaissé les taux d'intérêt, lancé de nouveaux programmes et accru les rachats d'actifs. Ainsi, la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont réduit leurs taux d'intérêt de 150 pdb en mars 2020.

La réaction sans précédent des gouvernements a rassuré les marchés, qui ont fortement rebondi après avoir atteint un creux en mars. Au 31 décembre 2020, l'indice S&P 500 (qui représente le marché des actions américain) avait gagné 18,4 %, l'indice composé TSX (qui représente le marché des actions canadien) avait progressé de 5,6 % et le marché des actions mondial (représenté par l'indice MSCI Monde) avait monté de 15,9 %. La reprise a toutefois été inégale, les performances sectorielles ayant beaucoup varié. Le secteur

des technologies de l'information a été le grand gagnant (hausse d'environ 81 % au Canada et de 44 % à l'échelle mondiale), alors que celui de l'énergie a été lourdement pénalisé (recul de plus de 26 % au Canada et de 30 % à l'échelle mondiale).

En ce qui concerne les obligations, l'exode vers les valeurs refuges a contribué à l'ascension des prix des obligations d'État et à la chute des rendements à des creux historiques. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a chuté à 0,43 % au cours de l'été, après avoir atteint un sommet de 1,62 % au début de l'année. Les écarts de taux des obligations de sociétés, initialement en hausse, ont rétréci en raison des mesures de soutien sans précédent des autorités, qui ont fortement stimulé ces titres. Les obligations canadiennes (représentées par l'indice des obligations universelles FTSE) ont gagné 8,7 %. Les obligations d'État et les obligations de sociétés américaines (représentées par l'indice ICE BAML US Corp & Govt Master Index) ont pris 8,8 % en 2020. Le résultat de l'indice global des obligations universelles canadiennes a diminué, passant de 2,3 % au 31 décembre 2019 à 1,2 % au 31 décembre 2020.

À la fin de l'année 2020, le dollar canadien avait presque atteint un sommet inégalé depuis trois ans par rapport au dollar américain. Le taux de change entre les deux monnaies a toutefois fortement fluctué pendant l'année. Au début de l'année, le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain était de 1,29 CAD pour 1 USD. Le taux a touché un creux à la mi-mars, à 1,45 CAD pour 1 USD. Au fil de l'année, le dollar canadien s'est apprécié et a atteint 1,27 CAD pour 1 USD à la fin de celle-ci.

Dans l'ensemble, les marchés financiers ont terminé l'année dans l'optimisme, car de nombreux pays ont commencé à vacciner leur population contre la COVID-19.

Événements récents

Le 30 mai 2019, les souscripteurs au Régime Familial d'épargne-études collectif (le « Régime Familial collectif ») ont voté des modifications à la convention d'aide aux études du Régime Familial collectif, donnant ainsi droit à La Première fondation du savoir (la « Fondation ») de transférer le portefeuille du Régime Familial collectif au Régime et de permettre à la Fondation de conclure une convention d'aide aux études pour le Régime pour le compte de chaque souscripteur, tel qu'il est décrit dans la Circulaire d'information de la direction du Régime Familial collectif publiée le 1^{er} avril 2019, et de résilier la convention d'aide aux études du Régime Familial collectif. Le 1^{er} janvier 2020, le total des actifs du Régime Familial collectif, qui s'élevait à 3 333,1 M\$, a été transféré au Régime.

La gestion des actifs du Régime a été confiée à Guardian Capital LP, gestionnaire de portefeuille du Régime Familial pour un seul étudiant avant la fusion, et à de nouveaux gestionnaires de portefeuille, notamment Corporation Fiera Capital (obligations liées aux infrastructures), Gestion de Placements TD Inc. (obligations de sociétés), Connor, Clark & Lunn Investment Management (actions canadiennes) et BMO Gestion d'actifs inc. (FNB d'actions américaines). Les conseillers en valeurs gèrent l'actif des Régimes de façon discrétionnaire tout en respectant les paramètres établis dans le prospectus et dans l'énoncé des politiques de placement.

Le 30 mai 2019, les souscripteurs au Régime ont voté des modifications à apporter au contrat d'aide aux études du Régime, remplaçant ainsi les frais de dépôts, les droits de garde et les frais de gestion de portefeuille par des frais de gestion consolidés payables en une seule fois, qui ne dépasseront pas 1 % par année avant les taxes applicables; le changement devrait entrer en vigueur entre sept (7) et treize (13) mois suivant la date d'adoption des modifications, pour tous les souscripteurs du contrat d'aide aux études. Les changements proposés sont présentés dans la Circulaire d'information de la direction du Régime du 1^{er} avril 2019. Les frais de gestion de 0,79 % ont pris effet le 1^{er} janvier 2020, sur l'approbation de la Fondation.

Aux termes de l'engagement renouvelé vis-à-vis de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO), à compter de juin 2020, La Première financière du savoir inc. (« La Première financière du

savoir ») a la possibilité d'investir jusqu'à 40 % de l'actif net du Régime dans des actions, y compris dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui reproduisent le rendement d'un indice largement reconnu d'actions canadiennes ou américaines cotées au Canada ou aux États-Unis.

Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

La Fondation est le commanditaire du Régime. Sa filiale en propriété exclusive, La Première financière du savoir, s'occupe des activités générales de gestion du Régime au nom de la Fondation, notamment des services de traitement et de centres d'appels relativement aux nouveaux contrats, aux paiements, aux subventions gouvernementales, aux modifications aux Régimes, aux résiliations, aux échéances et aux PAE. Aux termes d'un contrat de gestion daté du 1^{er} mai 2013 et modifié en 2019 consécutivement au vote des souscripteurs susmentionné, La Première financière du savoir a le droit de recevoir du Régime des frais de gestion annuels pouvant atteindre 0,5 %, majorés de la TVH, de la totalité des sommes en dépôt liées au Régime en contrepartie de ses services administratifs (y compris la prise en charge des honoraires d'audit, des honoraires de conseil en placement, des frais de garde et des frais du comité d'examen indépendant). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais de gestion payables par le Régime s'élevaient à 30,5 M\$ (0,79%), TVH comprise (797 000 \$ au 31 décembre 2019).

Les Régimes de La Première financière du savoir, lesquels comprennent le Régime, peuvent être des émetteurs liés à La Première financière du savoir. Le terme « émetteur lié » s'entend d'un émetteur distribuant des titres qui a un lien avec un courtier en valeurs mobilières ou certaines parties liées à ce courtier, ce qui peut conduire un investisseur potentiel raisonnable à se demander si le distributeur et l'émetteur sont indépendants l'un de l'autre.

Honoraires de conseil en placement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, aucuns honoraires de conseil en placement n'ont été versés aux gestionnaires de portefeuille du Régime (114 000 \$ au 31 décembre 2019). Les honoraires de conseil en placement versés pour le présent exercice représentent 0,12 % (0,09 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2019) de la juste valeur totale du portefeuille de placements du Régime. Depuis le 1^{er} janvier 2020, les honoraires de conseil en placement sont inclus dans les frais de gestion payés par La Première financière du savoir.

Frais du comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant examine toutes les questions de conflit d'intérêts qui lui sont soumises par la Fondation. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le Régime a payé des honoraires de 52 000 \$ (2 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019) au comité d'examen indépendant, dont le mandat est prescrit par la législation.

Frais d'inscription

La Première financière du savoir, en sa qualité de distributeur du Régime, prélève, sur les dépôts que les souscripteurs versent au Régime, des frais d'inscription équivalant à 100 \$ par part achetée. Tous les dépôts des souscripteurs au Régime sont portés en diminution des frais d'inscription jusqu'à concurrence de la moitié des frais totaux d'inscription. Par la suite, la moitié des dépôts subséquents au Régime est imputée aux frais d'inscription jusqu'à ce que les frais aient été payés intégralement. Les frais d'inscription se sont élevés à 868 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (56 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

Frais d'opérations spéciaux

Les frais d'opérations spéciaux sont des frais uniques pour des opérations spécifiques sur le compte d'épargne des souscripteurs. Conformément à la convention de gestion du fonds datée du 1^{er} mai 2013, 100 % des frais d'opérations spéciaux sont versés à La Première financière du savoir puisque ces frais

RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

sont directement liés aux activités d'administration du Régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'opérations spéciaux totalisent 184 000 \$ (42 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

Primes d'assurance

Ces primes couvrent l'assurance collective vie et invalidité totale intégrée, et correspondent à 1,7 % des dépôts des souscripteurs. Aucune prime d'assurance n'est déduite pour les dépôts uniques ni pour les souscripteurs âgés de moins de 18 ans ou de plus de 64 ans. Conformément à la convention de gestion du fonds datée du 1^{er} mai 2013, 100 % des frais liés à l'administration de l'assurance sont versés à La Première financière. On estime que les frais relatifs à l'administration de l'assurance représentent 25 % à 30 % de la prime d'assurance. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, des primes d'assurance de 2,3 M\$ (20 000 \$ au 31 décembre 2019) ont été déduites des dépôts des souscripteurs avant le dépôt du solde dans le Régime.

Faits saillants financiers et opérationnels (avec chiffres comparatifs)

Le tableau suivant présente les données financières et opérationnelles clés du Régime et a pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers et les résultats d'exploitation des cinq derniers exercices. Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017	Période close le 30 avril 2017	Période close le 30 avril 2016
États de la situation financière						
Actif total ¹⁾	3 684 592 \$	148 076 \$	125 980 \$	105 994 \$	80 491 \$	75 075 \$
Actif net	3 636 420	109 416	100 877	87 936	73 734	66 109
Variation de l'actif net (%)	3 233,5 %	8,5 %	14,7 %	19,3 %	11,5 %	8,4 %
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires						
Paiements d'aide aux études	115 912 \$	21 493 \$	16 701 \$	11 530 \$	13 107 \$	10 320 \$
Subventions gouvernementales (montant net) ²⁾	(594 748)	(3 823)	(3 697)	(5 059)	(1 354)	(1 352)
États du résultat global						
Revenu net de placement ³⁾	43 492 \$	2 289 \$	1 813 \$	819 \$	1 124 \$	1 068 \$

¹⁾ L'actif total représente la trésorerie, les placements et les montants à recevoir.

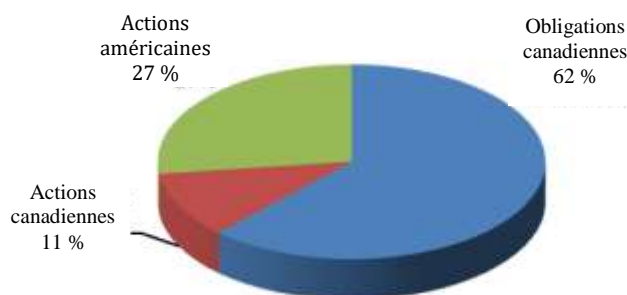
²⁾ Les subventions gouvernementales sont présentées déduction faite des remboursements aux bénéficiaires au moment de leur admissibilité et des subventions transférées d'autres établissements ou à d'autres établissements ou régimes.

³⁾ Le revenu net de placement exclut les gains (pertes) réalisés sur les placements et la variation nette des gains (pertes) latents sur les placements.

Aperçu du portefeuille

Portefeuille par catégorie au 31 décembre 2020.

Répartition de l'actif du Régime Familial pour un seul étudiant



RÉGIME FAMILIAL D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR UN SEUL ÉTUDIANT

Le tableau suivant indique les 25 principaux placements du Régime à la clôture de l'exercice 2020. Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du portefeuille. Il est interdit au Régime de détenir des positions vendeur sur des titres.

	Nom	Coupon	Date d'échéance	% des placements
1	FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS			20,5 %
2	FINB BMO S&P 500			6,7 %
3	PROVINCE D'ONTARIO	5,85 %	8 mars 2033	2,4 %
4	PROVINCE D'ONTARIO	6,50 %	8 mars 2029	2,3 %
5	PROVINCE D'ONTARIO	2,40 %	2 juin 2026	2,2 %
6	PROVINCE D'ONTARIO	2,60 %	2 juin 2027	2,0 %
7	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,95 %	18 déc. 2028	1,8 %
8	PROVINCE D'ALBERTA	2,35 %	1 ^{er} juin 2025	1,8 %
9	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,30 %	26 mai 2025	1,6 %
10	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	5,70 %	18 juin 2029	1,5 %
11	PROVINCE DE QUÉBEC	2,75 %	1 ^{er} sept. 2027	1,4 %
12	BANQUE DE MONTRÉAL	3,19 %	1 ^{er} mars 2028	1,4 %
13	GOUVERNEMENT DU CANADA	5,75 %	1 ^{er} juin 2033	1,3 %
14	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,20 %	18 juin 2030	1,1 %
15	PROVINCE D'ONTARIO	4,65 %	2 juin 2041	1,1 %
16	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,22 %	25 juill. 2029	1,0 %
17	BANQUE HSBC CANADA	3,25 %	15 sept. 2023	1,0 %
18	PROVINCE DE QUÉBEC	2,75 %	1 ^{er} sept. 2028	0,9 %
19	GREAT-WEST LIFECO INC.	2,38 %	14 mai 2030	0,9 %
20	CAPITAL DESJARDINS INC.	4,95 %	15 déc. 2026	0,8 %
21	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,97 %	2 mars 2022	0,8 %
22	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,94 %	1 ^{er} mai 2025	0,8 %
23	PROVINCE D'ALBERTA	3,10 %	1 ^{er} juin 2050	0,7 %
24	BANQUE ROYALE DU CANADA			0,7 %
25	PROVINCE D'ONTARIO	2,60 %	2 juin 2025	0,7 %
	25 principaux titres en pourcentage des placements			57,4 %

Le tableau qui suit présente l'actif du Régime en sous-groupes appropriés et indique le pourcentage de la valeur de l'actif de l'ensemble des placements que représente chaque sous-groupe, à l'exception de la trésorerie.

Catégorie	Juste valeur (en milliers de dollars)	% du total des placements
Actions	1 389 594 \$	38,1 %
Titres de sociétés	1 315 512	36,0 %
Titres provinciaux	840 461	23,0 %
Titres fédéraux	87 973	2,4 %
Placements à court terme	19 354	0,5 %
Total	3 652 894 \$	100 %

Rendements passés

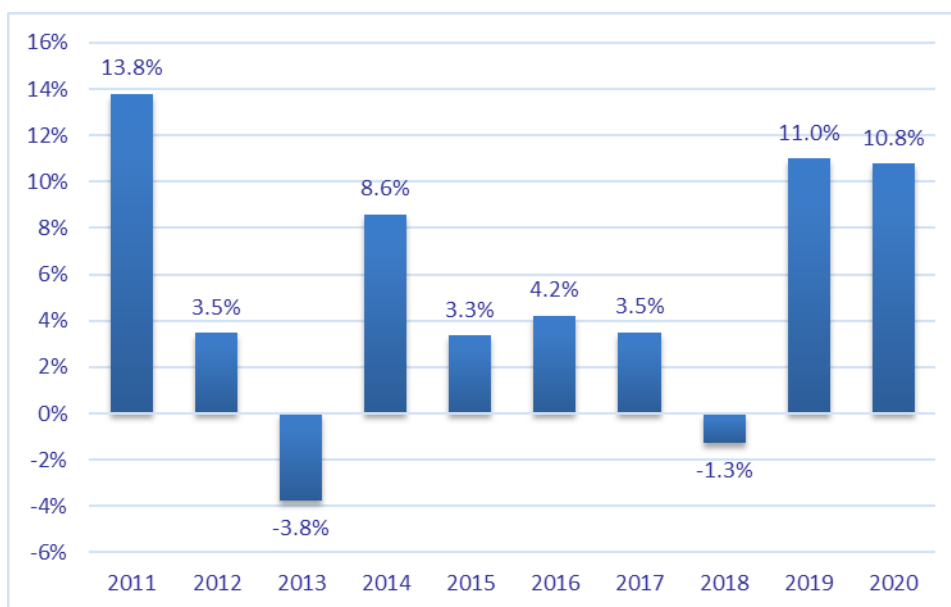
Le rendement passé du Régime est présenté dans le graphique et le tableau des rendements composés ci-dessous. Les rendements des placements ont été calculés en fonction de la valeur de marché et des flux de trésorerie pondérés en fonction du temps au cours des exercices. Les taux de rendement figurant ci-dessous pour le Régime :

- se rapportent au portefeuille de placement seulement;
- sont présentés après déduction des frais d'administration, des honoraires de conseil en placement, des droits de garde et des frais du comité d'examen indépendant;
- supposent que la totalité des revenus, des intérêts gagnés et des distributions de gains en capital est réinvestie dans le Régime.

Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur du portefeuille de placement du Régime.

Rendements annuels

Le graphique à barres ci-dessous montre le rendement annuel du Régime pour chacun des dix derniers exercices jusqu'au 31 décembre 2020. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente les rendements annuels composés du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 décembre 2020.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant*	10,8 %	6,7 %	5,5 %	5,2 %
Indice des obligations gouvernementales FTSE Canada**	8,7 %	5,5 %	3,9 %	4,3 %
Indice composé S&P/TSX***	5,6 %	5,7 %	9,3 %	5,8 %
Indice S&P 500	18,4 %	14,2 %	15,2 %	13,9 %
Indice S&P 500 (CAD)	16,1 %	14,7 %	13,3 %	16,7 %

* Les rendements annuels composés présentés comprennent les rendements du Régime Familial collectif, qui a fusionné avec le Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant le 2 janvier 2020.

** L'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada (appelé auparavant l'indice des obligations gouvernementales DEX) mesure les titres à revenu fixe canadiens de catégorie investissement, y compris les obligations émises par le gouvernement du Canada (dont les sociétés d'État), les obligations provinciales (dont les titres garantis par les provinces) et les obligations municipales.

*** L'indice composé S&P/TSX est l'indice principal du marché canadien des actions et suit l'évolution des actions cotées à la Bourse de Toronto dont la capitalisation est la plus importante. L'indice S&P 500 est l'indice principal du marché américain des actions et suit l'évolution des 500 actions américaines dont la capitalisation est la plus importante.